

Huitième année, Numéro 19, printemps-été 2014, publiée en automne 2014

**«L'encre sied mal aux doigts de rose»:
la querelle des femmes poètes dans *La Décade
philosophique* (1796-1797)**

SHARIF Maryam*

Enseignante

Centre de langue française (Téhéran)

E-mail : ms.maryam.sharif@gmail.com

(Date de réception : 26/04/2014 - Date d'approbation : 23/06/2014)

Résumé

L'objectif de cet article est de montrer si la littérature peut devenir le lieu des débats idéologiques à l'insu des agents qui agissent dans le champ abstrait des idées. La querelle des femmes poètes (1796-1797), déclenchée par le très misogyne Écouchard Le Brun, ayant lieu dans les pages de *La Décade philosophique*, nous fournit le corpus nécessaire à cette étude. Nous voudrions voir comment les vœux de Le Brun pour dissuader les femmes d'écrire de la poésie rejoignent ceux des hommes politiques souhaitant cantonner celles-ci dans la vie domestique. Nous allons mettre le sujet dans le contexte culturel et socio-politique de la France post-révolutionnaire pour pouvoir présenter la querelle et pour dégager ses enjeux politiques.

Mots-clés : Révolution Française, Théorie des deux Sphères, Femmes Auteurs, Querelle des Femmes Poètes.

* L'auteure de cet article a soutenu sa thèse de Doctorat à l'Université Lumière-Lyon 2 en janvier 2014.

Introduction

«Les hommes naissent et demeurent libre et égaux en droit.» Ainsi commence le premier article de *la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, texte fondamental de la Révolution de 1789 qui annonce en même temps les contradictions et les limites d'une Révolution qui hésite à faire bénéficier de ses acquis les femmes à l'égal des hommes. En fait, l'ambiguïté du mot «homme» qui peut signifier aussi bien l'être-humain que le sexe masculin, fut déjà sentie par les contemporains comme Olympe de Gouges¹ qui propose, en 1791, une *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* pour contester la place inférieure réservée aux femmes dans le nouvel ordre politique.

Quoique les avancées de la Révolution en faveur des femmes, dans le domaine des droits civils, soient nettes – l'égalité avec les hommes dans la demande de divorce et dans le droit successoral en sont des exemples – en ce qui concerne les droits civiques, les femmes sont, d'emblée, mises à l'écart de la modernité politique. Le renversement de la monarchie absolue fut un des premiers apports de la Révolution de 1789². L'être humain s'est soulevé contre le souverain pour acquérir sa dignité d'individu capable de gérer sa vie dans la société et de décider de son avenir. Il revendique pour lui la citoyenneté, le statut de sujet gouvernant et non plus d'objet gouverné. Pourtant, la citoyenneté, en tant que nouveau statut des agents de la société, ne se définit pas d'une manière égale pour les hommes et les femmes. Alors que la citoyenneté offre aux hommes la liberté individuelle et leur ouvre l'espace public, elle destine les femmes à rester au foyer conjugal. La dichotomie privé/public schématise ainsi le nouvel ordre que les républicains et les révolutionnaires du tournant du siècle pensent à établir dans la société.

1. Olympe de Gouges (1784-1793), écrivaine et militante de droits des femmes.

2. Quoique la prise de Bastille soit considérée comme le symbole emblématique de la Révolution française, la décapitation de Louis XVI, le 21 janvier 1793, par l'ordre de la Convention, est un événement majeur de la décennie révolutionnaire qui marque la chute de la monarchie en France.

Par peur de toute transgression de cet ordre, ils préférèrent priver les femmes des connaissances qu'ils ne jugent pas nécessaires à la sphère privée c'est-à-dire à la tâche d'épouse et de mère. Ainsi, à l'aube de la démocratie, alors que les femmes revendiquent leur part de changements survenus après la Révolution, les hommes théorisent des fondements nouveaux pour la société où la différence des sexes constitue le critère primordial du partage des rôles. La France post-révolutionnaire, qui pourtant désirait abolir tous les privilèges de caste et de classe de l'Ancien Régime¹, fonde sa nouvelle structure sur la différence des sexes.

Le débat autour du cantonnement des femmes dans la sphère privée et de leur exclusion de la sphère publique s'immisce même dans le champ littéraire. Ce que nous allons étudier à travers l'analyse de la querelle des femmes poètes en la situant dans le contexte culturel et politique de la France post-révolutionnaire et dans celui de *La Décade philosophique* et en nous concentrant sur l'ensemble des poèmes qui ont alimenté le débat pendant trois mois. Nous verrons comment cette querelle, dont le sujet principal est le droit des femmes à écrire de la poésie, se prête à une lecture aussi politique et idéologique que littéraire.

1. *La Décade philosophique* : le cadre des débats

Après avoir brièvement rappelé l'histoire de *La Décade philosophique, littéraire et politique* (désormais *La Décade*) et montré sa vocation scientifique et ses relations avec le courant des Idéologues², nous examinerons la position de la revue face à la question du statut des femmes dans la France républicaine. Non seulement parce qu'elle est la référence des révolutionnaires républicains qui se prétendent les héritiers des Lumières,

1. Durant la nuit du 4 août 1789 les députés de l'Assemblée Constituante proclamèrent l'abolition de tous les droits féodaux et les privilèges qui, notamment, les concernaient.

2. Les Idéologues furent un groupe d'intellectuels, de médecins et de philosophes du tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle, qui se revendiquaient comme les héritiers des Lumières et voulaient instaurer une science des idées.

mais également parce qu'elle est le lieu où la querelle des femmes poètes a pris naissance et s'est développée.

1.1. *La Décade philosophique* : une encyclopédie vivante

C'est en pleine Terreur¹, le 29 avril 1794 (le 10 floréal an II), que les rédacteurs et les sociétaires de *La Décade philosophique* lancent la publication du journal. Jusqu'en 1806, il paraît sous ce nom qui, à lui seul, par allusion au calendrier révolutionnaire, souligne fortement les tendances républicaines des sociétaires. Or, à la suite de la reprise du calendrier grégorien², par la force des choses, *La Décade* change de nom et devient *La Revue philosophique*. Elle paraît sans interruption jusqu'en 1807, au moment où sous l'ordre de Napoléon, elle fusionne avec le *Mercur de France*, le journal de Chateaubriand.

Tout au long de sa publication, *La Décade philosophique* est à la fois un des foyers principaux de la diffusion des idées des Lumières et en quelque sorte, l'organe du mouvement des Idéologues. Sa réputation d'être l'organe de la science des idées vient du fait que *La Décade* publie régulièrement des articles et des comptes rendus d'ouvrages des idéologues. Comme Joanna Kitchin l'écrit, *La Décade* est proche des idéologues «par l'application qu'elle propose de la théorie de la perfectibilité, par son zèle déchristianisateur, par son républicanisme, par l'appui qu'elle apporte aux Écoles Centrales.» (Kitchin, 1966 : 121) En réaction aux attaques dont les idéologues sont l'objet (menées par les conservateurs qui affirment que l'analyse ne mène qu'à dessécher le cœur et l'esprit humain), *La Décade*

1. La Terreur est le nom d'une période de la Révolution française (1792-1794), marquée par les exécutions de masse par crainte d'un complot aristocratique. La Terreur prit fin le 28 juillet 1794 après l'exécution de Maximilien Robespierre, son agent le plus connu.

2. Le décret du 4 frimaire an 2, le 24 novembre 1793 de la Convention sur « l'Ère, le commencement et l'organisation de l'Année, et sur les noms des Jours et des Mois » en 16 article déclare l'abolition de « l'ère vulgaire » et compte la fondation de la république comme le début de « l'ère des français. » Napoléon réinstaura le calendrier grégorien à partir du premier janvier 1806.

leur donne un terrain pour défendre la philosophie et leurs points de vue.

La durée de la publication ainsi que l'ampleur de la diffusion distinguent *La Décade* des autres revues de l'époque. Les liens étendus qu'elle entretient avec les sociétés savantes et littéraires, aussi bien en France qu'à l'étranger, constituent une autre spécificité. De même, l'indépendance d'esprit et le talent des collaborateurs assurent la qualité d'une revue qui manifeste une ambition encyclopédique qu'atteste le premier prospectus publié en 1794, annonçant le vaste programme de *La Décade* :

«Nous voulons que tous les événements remarquables, tous les faits intéressants, toutes les lois et les discussions qui les préparent, tous les actes administratifs, tous les projets d'établissements publics, ceux surtout qui ont pour objet l'humanité, indigente ou souffrante, tous les nouveaux procédés ou les nouvelles productions des Sciences, leurs systèmes, leurs méthodes, tous les ouvrages de l'esprit, toutes les inventions du génie, soient consignés dans notre journal.» (Boulad-Ayoub, 2003 : 50)

Afin d'atteindre son objectif, *La Décade* annonce dans ce prospectus quatre sections principales : politique, science, littérature et art, chacune contenant des subdivisions. C'est ici la section «Littérature» qui retiendra notre intérêt.

Dans la présentation de cette section, *La Décade* essaie de mettre en lumière ses visées esthétiques. Ce qui l'amène à définir la notion d'«art républicain.» Selon *La Décade*, la Révolution, résultat des idées philosophiques, affecte aussi bien les institutions politiques et morales de la société que l'art. Ainsi selon le premier prospectus :

«Toute la littérature doit être en quelque sorte jetée dans un moule nouveau. Les applications de ce qu'elle fut chez les anciens à ce qu'elle doit être chez le peuple Français régénéré, ouvrent un nouveau champ aux réflexions de la saine critique, et aux délicates

observations du goût. Le goût doit s'agrandir, la critique s'éclairer et s'étendre : ce qu'ils ont eu de pédantesque ou de mesquin doit disparaître.» (cité dans *Ibid.*, 2003 : 53)

Jetant «toute la littérature dans un moule nouveau», *La Décade* se place dans une perspective de régénération. Elle introduit une distinction nette entre les anciens et «le peuple Français régénéré» et parle d'un ancien art comme d'un Ancien Régime. La nouvelle littérature s'adresse au peuple et non plus à une élite. C'est le peuple entier qui bénéficiera des produits de l'esprit humain et non plus une classe spécifique de la société. Par conséquent, l'usage et la fonction de la littérature se modifieront également. Il ne s'agit ni d'opportunisme ni de patriotisme passager. L'art républicain, comme le souligne Marc Régaldo, «était, au contraire, l'aboutissement logique et nécessaire de la philosophie, telle que l'entendait *La Décade*.» (Régaldo, 1976 : 1113)

En effet, à la suite de la Révolution, «l'utilité publique» est définie comme l'objectif de toutes les activités. La philosophie, les sciences, l'économie politique, les lettres, les beaux-arts et les arts mécaniques, «toutes les combinaisons, tous les efforts [tendent vers le grand but qu'est] l'utilité publique.» (*Ibid.* : 1113) D'ailleurs comme l'art, en tant qu'élément constitutif de l'esprit général d'une nation, présente avec les mœurs des rapports très étroits, après le régime politique et les institutions, il était considéré comme l'agent d'éducation le plus actif. Ainsi, une véritable fonction d'instruction publique naît avec *La Décade* qui se revendique comme un de ses principaux agents. L'épigraphe que portent les premiers volumes manifeste aussi bien la foi de *La Décade* dans les principes de la Révolution que son objectif de les maintenir : «Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République, que le fut le courage pour la conquérir.» Cette fusion entre l'esprit républicain et la foi en la philosophie oriente toute la démarche de la revue durant les années de sa publication.

Les convictions républicaines et l'objectif de *La Décade* de renforcer le nouvel ordre de la société apparaissent aussi dans sa position sur la condition des femmes et le rôle qu'elles doivent remplir dans ce nouveau régime politique. Ce que nous allons maintenant esquisser.

Les femmes et l'idéologie domestique

La position de *La Décade* se situe dans le courant plus vaste d'un ensemble de discours médicaux et hygiénistes du dix-huitième siècle d'après lesquels la nature féminine est une nature spécifique et faible par rapport à celle de l'homme. Cela entraîne des disparités et des différences irréductibles entre les femmes et les hommes. Au tournant du siècle, à l'ère du renouvellement de la société française post-révolutionnaire, les penseurs issus des Lumières et adhérant au républicanisme transforment le discours médical en idéologie domestique. *La Décade* contribue à faire émerger cette idéologie républicaine d'après laquelle les citoyens et les citoyennes remplissent des tâches différentes. C'est la Nature qui est supposée déterminer aussi bien les capacités que les rôles et la finalité de chacun des deux sexes.

S'appuyant sur l'autorité des sciences *via* les idées des Idéologues, *La Décade* tente de définir une vision universelle de la femme, agent de la procréation. Elle défend l'idée de la femme épouse et mère et contribue en conséquence à établir la théorie des deux sphères privée et publique. Ainsi, la nouvelle cité se fonde et se construit sur la division des sexes. Selon Colwill, on peut voir dans *La Décade* l'apparition d'une transition entre deux modèles de la féminité : l'empire des femmes sur les salons de l'Ancien Régime et l'empire domestique des femmes à l'ère républicaine :

«En effet, dans les pages de cette revue, les multiples hiérarchies sociales de l'époque révolutionnaire sont dissoutes dans une simple dichotomie sexuée et naturalisée du privé et du public, enracinée dans l'empire des femmes, d'une part, et d'autre part dans une méritocratie

masculine¹.» (Colwill, 1996 : 281)

La hiérarchie des couches sociales sous l'Ancien Régime se voit remplacée par une hiérarchie naturelle (supposée scientifiquement fondée) qui détermine une dichotomie radicale, fondée sur le sexe : femme ou homme. Le sexe détermine la sphère d'appartenance de chaque individu : aux femmes la sphère privée et aux hommes la sphère publique.

Ainsi toutes les femmes qui sortent d'une manière ou d'une autre de la norme ne remplissent pas la fonction conjugale et maternelle que la société leur assigne : c'est le cas de la femme qui travaille, de la prostituée et bien sûr de la femme auteur. En fait, la féminité ne s'incarne pleinement que dans la maternité. Un dialogue entre une mère et une jeune demoiselle écrivain, paru dans les *Mélanges de La Décade* du 10 septembre 1796 manifeste la tendance de la revue à vouer les femmes aux soins maternels et à déprécier les écrivaines et raisonneuses :

«[...] la mère qui affectait de me donner le titre de femme savante avait à son sein une jolie petite fille ; à ses côtés jouait sur un tapis son fils âgé de cinq ans, ce tableau ne pouvait échapper à la sensibilité. Madame, lui dis-je, vous êtes à votre place et moi je ne suis pas à la mienne. Si, comme vous j'avais à remplir les devoirs doux et sacrés d'épouse et de mère, ma plume et des livres ne seraient pas nécessaires à ma félicité ; c'est aujourd'hui l'existence de la raison, en attendant que celle du cœur vienne la remplacer.» (*La Décade*, n°8 : 479)

Confronter ainsi le bonheur de la maternité aux regrets d'une écrivaine qui s'est consacrée à son talent, et lui faire dire que le cœur doit chez elle

1. « For in the pages of this revue, the multiple social hierarchies of the revolutionary era dissolved into a simple, gendered, and naturalized private/ public dichotomy rooted in women's empire on the one hand and a masculine méritocratie on the other hand. »

remplacer la raison montre clairement quel rôle *La Décade* attribue aux femmes.

La recherche de fondements scientifiques pour la morale et pour l'ordre social circonscrit ainsi tout le débat sur les femmes. Soumise aux lois de la Nature, la femme est destinée à assurer la paix domestique et à donner de futurs citoyens à la société. La contribution des femmes à la cité passe par leur rôle au foyer en tant que consolatrice et éducatrice. C'est dans ce contexte d'une vision supposée scientifique de la vie humaine, et d'une conception finaliste de la vie de la femme, parmi des hommes qui préfèrent oublier la participation des femmes aux journées révolutionnaires pour s'approprier exclusivement la sphère publique, que se situe la querelle sur les femmes poètes. Certes, la querelle porte d'abord sur les droits des femmes à écrire de la poésie, mais on retrouve à cette occasion tous les arguments échangés sur les questions liées au statut de la femme dans la société post-révolutionnaire en France et porteurs d'enjeux politiques. La querelle est ainsi révélatrice des débats idéologiques de cette époque.

2. La querelle des femmes poètes : historique et enjeux

Nous allons maintenant examiner comment la théorie des deux sphères se déplace du champ des débats médicaux, (les écrits d'un Cabanis ou d'un Roussel) et du champ philosophique, (le cinquième livre d'*Émile*) vers le champ littéraire et poétique. Après avoir brièvement esquissé l'historique de la querelle, nous passerons à son analyse.

2.1. Un débat intellectuel

La querelle est déclenchée par une ode de Le Brun¹, publiée dans le numéro du 9 février 1796 de *La Décade*, et dure pendant trois mois

1. Poncé-Denis Écouchard Le Brun (1729-1807), poète et satiriste français, surnommé Pindare.

jusqu'au 29 avril¹. Au cours de ces trois mois, quatre adversaires des thèses de Le Brun vont s'exprimer et il leur répond à deux reprises. Ainsi, à son poème intitulé «Aux belles qui veulent devenir poètes», Madame de Beaufort²répond le 19 février et Le Gouvé³ le 10 mars. La première réponse de Le Brun, publiée dans *La Décade* du 20 mars, est adressée à Le Gouvé. Ensuite, est publié le 30 mars le poème de La Chabeaussière, dont l'adresse «Au poète Le Brun *sur sa petite guerre avec les femmes auteurs*», reflète bien, par l'emploi du mot «guerre», la dimension polémique des propos tenus par les intervenants, tout en ironisant sur cette controverse qualifiée de «petite.» Il étend l'interdiction à toutes les femmes «auteurs» sans se limiter aux seules femmes poètes. Le 19 avril, *La Décade* publie un dernier poème adressé à Le Brun et signé par un pseudonyme⁴: «d'Algèbra⁵». Ce dernier poème est suivi par une note des «*Auteurs de La Décade*» qui annoncent leur volonté d'en finir avec ce débat :

1. L'ensemble des poèmes sont consultables dans l'édition numérisée de *La Décade philosophique*, disponible sur le site de Gallica, à l'adresse suivante : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb327543836/date.r=La+D%C3%A9cade+philosophique%2C+litt%C3%A9raire+et+politique.langFR>

2. Anne-Marie de Mongeroult, comtesse de Beaufort d'Hautpoul (1763-1837), femme auteur française ; parmi ses œuvres, on peut citer le roman pastoral *Zilia* (Toulouse, 1789) et ses *Poésies*, 1821.

3. Gabriel Le Gouvé (1764-1812), poète et dramaturge, membre de l'Institut (1798) et de l'Académie Française (élu en 1803). Son œuvre principale est *Le mérite des femmes* (1801) qui sera réédité plus de quarante fois au cours du XIX^e siècle.

4. Dans ses mémoires, Auguste Labouïsse-Rochefort se demande «Qui est ce nouveau champion nommé d'Algèbra, qui dans la *Décade*, relance encore l'impitoyable Lebrun ? » Dans une note il fait l'hypothèse qu'il s'agit d'Eusèbe Salverte et écrit : « J'ai appris depuis que M. d'Algèbra est un jeune homme nommé *Eusèbe Salverte*. Il serait resté également anonyme en signant *Salverte*, qu'en se déguisant sous le pseudonyme de M. de l'Algèbre. Par hasard aurait-il voulu nous faire savoir qu'il était *algébriste* ? A-t-il cru qu'une pareille qualité le préserverait du malheur de faire de mauvais vers ? – 1796. » (Labouïsse-Rochefort, 1844 : 19-20.)

5. Anne-Joseph-Eusèbe Salverte (1771-1839), publiciste et homme politique. Ses écrits philosophiques et littéraires attirèrent de bonne heure l'attention sur lui.

«Nous avons reçu des départements plusieurs pièces de vers sur le même sujet. Nous nous bornons à donner de celles-ci, afin de ne pas ramener trop souvent nos lecteurs sur cette dispute, qui a commencé par les intéresser, mais qui pourrait finir par les ennuyer.» (*La Décade*, n° 72 : 171)

Que les réponses à Le Brun et les écrits sur le sujet proviennent de tous les départements atteste du nombre des abonnés et lecteurs de *La Décade* mais montre aussi que le sujet n'est pas un simple divertissement parisien. Pourtant, malgré l'intérêt que suscite la querelle, les responsables de la revue craignent qu'elle ne cause finalement de l'ennui. Est-ce parce que ce vieux débat sur les femmes-auteurs risque de ne jamais trouver de solution et que les adversaires et les défenseurs de leurs droits pourraient éternellement continuer d'en débattre ? On peut également faire une autre hypothèse : discuter pendant trois mois, c'est reconnaître l'importance du sujet, alors que l'intention de *La Décade* est peut-être, sinon d'exclure les femmes de la sphère publique, du moins de ne leur y laisser que peu de place.

Quoi qu'il en soit, malgré l'annonce que la querelle va finir, c'est dans le numéro suivant, du 29 avril que «le dernier mot» de Le Brun «Sur les femmes-poètes» est publié et que *La Décade* achève, momentanément, la discussion sur le sujet¹. Pourtant, il semble que les milieux littéraires continuent bien à s'intéresser à la querelle. L'ensemble des poèmes parus dans *la Décade philosophiques* est repris dans *l'Almanach des Muses* de 1797. Ils ont aussi été repris dans *les Annales de la République Française* an VII, autre preuve de l'importance du débat. Néanmoins, l'étude de cette querelle ne saurait se limiter aux poèmes publiés au long de ces trois mois dans *La Décade*. Les intervenants poursuivent le débat ailleurs et on peut en suivre les traces aussi bien parmi les contemporains que dans la postérité

1. *La Décade* reprendra la querelle un an après, à l'occasion de la lecture et de la publication de l'épître de Constance Pipelet. *L'Épître aux femmes* mérite d'être traitée dans un autre article.

immédiate ou lointaine. Par exemple, dans le *Journal des dames et des modes* du mois de novembre de 1797, on trouve une lettre de Le Gouvé adressée au rédacteur du journal qui témoigne de ces suites :

«J'arrive de la campagne, citoyen, et j'apprends que pendant mon absence, on m'a attribué une pièce de vers où plusieurs femmes aimables sont grossièrement insultées. Je me hâte de déclarer que je ne suis pas l'auteur de cette brochure, que je ne l'ai même jamais lue. J'ose ajouter que mon caractère était peut-être assez connu, pour devoir me mettre à l'abri d'une pareille inculpation. Faut-il rappeler que lorsque le citoyen Le Brun contesta, en vers fort agréables, le talent de la poésie à ce sexe charmant, je fus un de ceux qui combattirent son assertion ? On peut juger par là combien je suis éloigné de dénigrer les femmes, qui, au contraire, ne recevront jamais de moi que des éloges dûs à leurs grâces. Quant à ceux qui ont attaché le nom d'un homme honnête à un odieux libelle, je les voue au mépris qu'ils méritent.» (*Journal des Dames*, LX)

Même si le débat sur l'aptitude des femmes à écrire et à lire de la poésie n'est pas un sujet nouveau, la vivacité et l'importance des discussions dans cette fin du dix-huitième siècle, à la suite d'une Révolution qui prétend changer les conditions de vie des femmes et des hommes méritent d'être examinées.

2.2. Le fondement d'une moralité bourgeoise

La nouvelle organisation de la société, fondée sur la différence des sexes, exige la construction d'une nouvelle moralité, qui consolide la Cité et forge son avenir. Ainsi, la querelle sur le droit des femmes à écrire, dans *La Décade philosophique*, peut être lue comme partie prenante de débats d'ensemble cherchant à élucider le nouvel ordre des sexes dans la société. Les propos tenus sur le rôle des femmes, sur leurs capacités d'agir dans la vie, sur les droits qui leur sont interdits ou accordés, sur la demande d'une

certaine égalité, tendent à fonder des codes qui les assignent à la sphère privée. Écouchard Le Brun, en visant à éloigner les femmes de l'acte d'écriture, contribue indirectement à transposer dans le champ de la littérature, ce que les hommes de la Révolution tentent de théoriser dans la société française par l'intermédiaire de la science et de la législation. Il s'agit d'exclure les femmes de toute activité en dehors du foyer conjugal. Écrire et publier font sortir la femme de la sphère privée et la font entrer sur la scène publique, tandis que pour maintenir l'ordre, il faut respecter la séparation stricte des domaines de participation des sexes. L'acte d'écrire et le désir d'être publiée contredisent les qualités essentielles de la femme, faite avant tout pour se dévouer à autrui. Celle qui écrit ne pourrait faire ni une bonne mère ni une bonne épouse.

Nous allons maintenant voir comment Le Brun développe sa vision des capacités et des fonctions des femmes. Ensuite nous étudierons ses arguments pour les maintenir dans le cercle de leurs tâches prétendument naturelles.

2.2.1. La théorie des deux sphères

Dans son premier poème, Le Brun s'adresse «aux belles qui veulent devenir poètes», ce qui lui fournit son titre. Sa formulation, par l'écart introduit entre «être belle» et «être poète», pose deux catégories distinctes qui doivent demeurer séparées. Il y a d'une part les belles, dotées de l'art de plaire et créées pour être aimables, d'autre part, les poètes qui disposent d'une puissance créatrice et la mettent en pratique. Les femmes, destinées à être belles ne peuvent pas devenir poètes. La note ajoutée par Le Brun à ce titre précisant que «Ce titre ne peut pas regarder celles qui le sont en effet» (*La Décade*, n° 65 : 298), accentue l'écart entre les belles qui sont poètes et celles qui ne le sont pas. Le Brun ne s'opposerait pas à toutes les femmes poètes et n'envisagerait pas d'entrer en discussion avec celles qui se sont déjà affirmées dans la carrière poétique. Il semble ainsi s'incliner devant un réel talent, ce qu'il redira dans son poème «L'Exception» (Le Brun, 1811 :

346) paru dans ses *Œuvres Complètes*. Si cette note s'explique ainsi par la prudence de Le Brun, il faut y voir aussi sa volonté de ne pas déplaire aux femmes poètes. Le Brun s'inscrit en effet dans une tradition de poésie galante ; le vocabulaire et les métaphores qui marquent ses poèmes relèvent d'une volonté de respecter les conventions mondaines venues du XVIII^e siècle.

Le Brun commence son poème par l'éloge de la beauté et de l'amour qui déterminent selon lui l'existence des femmes :

«Souveraines dans l'art de plaire,
Les Dieux vous firent pour aimer.» (*La Décade*, n° 65 : 298)

Tout au long de la querelle, Le Brun s'obstine à utiliser ces catégories, insistant sur l'idée qu'il y a incompatibilité entre femmes et femmes auteurs :

«L'amour, en s'approchant d'un objet enchanteur,
Veut trouver une belle, et non pas un auteur.» (*La Décade*, n° 73 : 236)

ou encore

«[...] quand la beauté compose/ La beauté perd de ses traits.» (*Ibid.*, n°73 : 235)

Ainsi donc, être belle interdit d'être auteur et l'acte d'écrire fait perdre aux femmes leurs qualités essentielles. Dans ces conditions, une femme qui écrit, n'est ni vraiment une femme ni vraiment un auteur : on ne sait plus comment la désigner. Alors que les femmes belles assument leur sexe et les devoirs qu'il implique, «celle qui veulent devenir poètes» ne sont pas de vraies femmes, deviennent presque des hommes et même en sont parfois enlaidies. Cette idée de «laideur» est aussi présente dans *La Paysanne perversie* de Rétif de Bretonne : «Une femme savante, ou seulement pensante, est toujours laide, [...], et surtout une femme auteur [...].» (Rétif

de la Bretonne, 1784 : 76) La laideur caractérise les femmes qui par leur activité dans la sphère publique remettent en cause la définition fonctionnelle de la catégorie des femmes et son assignation à un rôle naturel et social.

La distinction entre vraies femmes et femmes auteurs est renforcée par la reprise du vieux motif du partage des instruments et des outils entre les sexes. Dans sa réponse à Le Gouvé, Le Brun souligne le caractère transgressif de l'acte de la femme auteur :

«Souvent plus d'une belle, amante despotique,
D'un sexe qui l'adore enleva les crayons.» (*La Décade*, n° 69 : 563)

Le crayon comme instrument de pouvoir et de force dont seul bénéficierait l'homme, n'appartient qu'à lui. Dans sa réponse à La Chabeaussière, Le Brun dit encore que le corps féminin, incarnation de la grâce, n'est pas adapté à l'écriture : «l'encre sied mal aux doigts de rose.» Il devance ainsi Sylvain Maréchal qui en 1801, propose son *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, dont le deuxième article répartit les outils selon les sexes¹. (Maréchal, 2007 : 98) Alors qu'il donne aux hommes «l'épée et la plume», les femmes n'ont droit qu'à «l'aiguille et [au] fuseau.» À chacun ses armes suivant ses capacités et ses fonctions.

Le devoir conjugal, considéré comme l'une des normes de la féminité est aussi, selon Le Brun, incompatible avec le travail littéraire. Le lexique «amour», «nuit», «désir», «instant du plaisir», définit sa vision d'une féminité réduite aux pulsions charnelles et à la propagation de l'espèce. La nuit, temps de l'amour, risque d'être perdue si la femme s'obstine à faire des rimes :

«L'amour verrait avec colère
Une nuit perdue à rimer.» (*La Décade*, n° 65 : 298)

1. Article 2 : « La Raison veut : À l'homme, l'épée et la plume. À la femme, l'aiguille et le fuseau. À l'homme, la massue d'Hercule. À la femme, la quenouille d'Omphale. À l'homme, les productions du génie. À la femme, les sentiments du cœur. »

Le désir de la femme est borné par l'amour de l'homme et un «instant de plaisir» doit valoir plus que l'immortalité visée dans l'œuvre d'art. L'idée est mainte fois reprise :

«Quand la tendre Vénus se pâme,
Rime-t-elle sa Volupté ?
Change-t-elle une nuit de flamme
Pour la froide Immortalité?» (*Ibidem.*)

La vie de la femme est ainsi destinée au plaisir passager, alors que l'homme peut élargir le domaine de ses ambitions :

«La rose vit un jour à peine,
Mais elle charme tous les yeux,
Et n'est point jalouse du chêne
Qui porte son front dans les cieux.» (*Ibidem.*)

Avec les images de la rose et du chêne commence une série de métaphores déclinant une hiérarchie. Alors que le haut est destiné aux hommes, le bas est la demeure des femmes. Ils peuvent monter et se détacher de ce qui est fixé à la terre, ils volent vers le royaume de Jupiter, ils sont ou le chêne ou l'aigle qui montent vers les cieux. En revanche, les femmes, si elles volent, volent plus bas. Ces images topiques suggèrent d'une part la force et la domination (le chêne, l'aigle intrépide et Jupiter) et d'autre part, la faiblesse (la rose et la colombe). Dans leur caractère stéréotypé, elles contribuent à souligner la bi-catégorisation des sphères dans la France post-révolutionnaire. Cette même dualité figure aussi chez Le Gouvé qui plus que d'autres adversaires, utilise les catégories établies par Le Brun :

«L'autan impétueux qui, sur l'humide empire,
Fait retentir au loin son imposante voix,
Laisse soupirer le zéphire
Sous l'ombre mobile des bois ;

Et des monts à grand bruit le torrent roule et gronde,
Sans empêcher que le ruisseau
Charme la pente d'un coteau
Du doux murmure de son onde.» (*La Décade*, n° 68 : 491)

Ainsi, les arguments tirés de la philosophie, rendus plus parlants par le recours à des métaphores, déterminent le domaine de pouvoir des deux sexes et distinguent les sphères de participation de chacun. Le débat sur les aptitudes des femmes, en leur attribuant un destin dicté par la Nature et un rôle dans la société se déplace ainsi du champ physiologique, philosophique et politique vers le champ littéraire.

2.2.2. Maternité : Citoyenneté féminine

Destinées à la sphère privée de la vie sociale, la seule forme de la participation des femmes dans la vie de Cité se borne à la maternité. Toute activité qui nuit à la fonction de procréation chez elles n'est donc pas acceptable dans le nouvel ordre social. L'idée est affirmée par le discours des médecins et des hygiénistes que Christine Planté résume ainsi :

«[...] une femme qui se livre à des activités intellectuelles ne peut (quand bien même, toute dépravée qu'elle est, elle le voudrait) mettre heureusement des enfants au monde. Le développement du cerveau semble toujours se faire au détriment de la matrice, et un soupçon de stérilité, comme de frigidité, pèse sur les bas-bleus.» (Planté, 1989 : 48)

Dès le premier poème, Le Brun manifeste sa crainte de voir des femmes devenir poètes, crainte qui est d'ordre physique et concerne le devenir de l'espèce humaine :

«Quoi ! dans une docte insomnie,
Parjures à ce Dieu si doux,
Vous prodigueriez au génie

Un baiser stérile et jaloux ?» (*La Décade*, n° 65 : 298)

La stérilité suggère l'infécondité d'une femme qui se consacre à la production artistique et non à la reproduction de l'espèce. Mais dans son dernier mot, il développe plus nettement ses arguments sur le destin que la Nature dicte aux femmes. En écrivant, elles ignorent les tâches que celle-ci leur commande :

«O combien la femme sensible,
Cultivant un doux myrthe, et non de vains lauriers,
Préfère, avec raison, ses modestes foyers
À notre Pinde inaccessible.
[...]
La Nature vous crie : il est des soins plus doux.
Soyez épouse et mère, au lieu d'être poète.» (*La Décade*, n° 73 : 236)

L'opposition entre «être poète» et «être belle» dans le premier poème de Le Brun se précise dans ce dernier mot, quand il oppose cette fois le poète à l'épouse et à la mère. Ce dernier poème tient sur la maternité des propos en harmonie avec les thèses de Rousseau et les idéaux des révolutionnaires, notamment en ce qui concerne l'allaitement de l'enfant :

«L'enfance qui vous tend les bras,
Vous demande un lait pur et non l'eau d'Hippocrène.» (*Ibidem.*)

Si la femme peut aspirer à devenir immortelle, ce n'est que par le biais de la maternité et particulièrement en mettant au monde un fils. Par la présence de celui-ci, elle atteindra à la sphère publique qui lui est, à titre personnel, interdite :

«De l'amour maternel savourez le délire.
Par ce fils chancelant dont vous guidez les pas,
Dans la postérité commence votre empire ;
Et ce front qui déjà réfléchit vos appas,

Cette âme où votre âme respire,
Ce doux nom qu'il bégaye avec un doux sourire
Vaut bien la folle rime et des lecteurs ingrats.» (*Ibidem.*)

Ailleurs, Le Brun écrit qu'«un bel enfant vaut bien des vers.» (Le Brun, 1811 : 353) Opposant la reproduction à la production, il veut que la femme, agent de la procréation, remplisse son rôle sans prétendre à créer. Son dernier mot s'achève par une note sur la maternité, dans laquelle il résume en prose toutes ses idées développées en vers, en se montrant plus que jamais fidèle à Rousseau :

«J'ai voulu ramener [les femmes] à la nature, à [leur] vraie destination, à [leur] propre bonheur. On flatte ce qu'on estime peu : la poésie ne vit pas toujours de mensonge : on doit la vérité même aux jolies femmes. Rousseau qui leur commanda d'allaiter leurs enfants, en dépit du misérable bon ton, Rousseau qui voulait que son Émile fût heureux, se garda bien de faire de sa divine Sophie une femme poète.»
(*La Décade*, n° 73 : 236)

Les femmes, soumises aux vertus domestiques, sont écartées de toute participation directe dans l'espace public. Le Brun tente de convaincre les femmes de se contenter du bonheur conjugal et maternel et puisqu'elles n'écrivent que des œuvres sans grande valeur le bonheur d'une célébrité littéraire est hors de leur portée. On reconnaît là une version versifiée des propos de Rousseau qui résumait en ces termes la vie de la femme, définie par rapport à celle de l'homme :

«Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce, voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu'on doit leur apprendre dès leur enfance.» (Rousseau, 2009 : 526)

La pensée de Rousseau sert de référence incontestable pour délimiter le rôle des deux sexes : Émile et Sophie sont devenus les prototypes du citoyen et de la citoyenne chez les républicains français de cette fin du siècle. Cependant Le Brun, ainsi que tous ceux et toutes celles qui ont élevé les pensées de Rousseau au rang de principes incontestables, omettent volontiers le sort que l'auteur d'*Émile* fait subir à ses deux personnages dans *Émile et Sophie, ou les solitaires*¹. La mort de leur enfant, l'infidélité et l'échec de leur mariage, le deuil et l'esclavage marquent les deux lettres que comprend cette œuvre posthume inachevée de Rousseau, et interrogent l'idéal qu'il essaie de promouvoir à travers son système éducatif.

Ni *La Décade*, ni Le Brun, ni les intervenants de la querelle ne contestent la citoyenneté des femmes. Mais la citoyenneté se définit de différentes manières selon le sexe du sujet. En ce qui concerne les femmes, elle passe par la maternité, leur apport à la société consiste à assurer son avenir en mettant des enfants au monde. Exclure les femmes de la création, c'est leur ôter à la fois le pouvoir artistique et le pouvoir politique :

«Laissez-nous la double colline

Régniez à Cythère, à Paphos.» (*La Décade*, n°65 : 298)

Ni le Parnasse, la demeure d'Apollon et de la sagesse artistique, ni l'Olympe, le royaume de Jupiter et le haut lieu de la domination politique, ne sont autorisés aux femmes. Les poèmes de Le Brun révèlent et confortent une vision de la société bâtie sur deux sphères séparées. Les intervenants dans la querelle ne contestent pas cette division mais nous allons voir que dans leurs prises de positions, ils introduisent d'importantes nuances qui seront finalement bénéfiques aux femmes.

1. Jean-Jacques Rousseau, (1781), *Émile et Sophie ou les solitaires*, texte faisant suite à l'*Émile* mais paru à titre posthume.

3. Une autorisation conditionnelle

Les intervenants dans la querelle adhèrent en effet à l'insistance de Le Brun sur le rôle maternel des femmes. En revanche, ils ne croient pas en l'incapacité innée des femmes à la création artistique et leur reconnaissent un certain droit à la création. Mme de Beaufort, Le Gouvé et d'Algebra contestent l'interdiction posée par Le Brun et insistent auprès de lui pour qu'il reconnaisse aux femmes le droit d'écrire. En revanche – peut-être pour convaincre Le Brun – ils bornent ce droit à des sujets précis et déterminent l'objectif de l'activité créatrice des femmes qui consiste à séduire plus encore les hommes, fidèle à l'idée de Cabanis qui disait que «le bonheur des femmes dépendra toujours de l'impression qu'elles font sur les hommes.» (Cabanis, 1824 : 299) Bien qu'en mettant encore l'activité des femmes au service des hommes, ils affaiblissent leur opposition de principe à Le Brun, leur demande ouvre aux femmes un espace d'activité qui aboutira à briser leur strict enfermement dans la sphère privée.

Si Le Brun argumente sur la base de la différence des sexes, Mme de Beaufort et d'Algebra sont convaincus d'une égalité entre les femmes et les hommes quand il s'agit de dire l'amour. L'amour est le seul sujet autorisé aux femmes qui souhaitent faire de la poésie en même temps qu'il est le point de ralliement des deux sexes dans la Nature. Chez Mme de Beaufort, la première à contester la position de Le Brun et la seule femme dont la réponse soit publiée dans *La Décade*, la colombe et le rossignol, ensemble, «sans rivaliser», «chantent leurs amours sous l'ombrage.» Idée pourtant refusée par Le Brun, dans son poème adressé à «une jolie femme poète» où il écrit que «Chez les oiseaux, ne vous déplaît / La Femelle n'a point de chant.» Mais selon madame de Beaufort, la capacité des femmes à s'exprimer est incontestable et la Nature, qui lui a donné un cœur pour aimer, l'a dotée également d'une voix pour parler de son amour et le célébrer :

«Pourquoi nous ravir le bonheur

D'exprimer un tendre délire ?
Pour aimer je reçus mon cœur ;
Je reçus ma voix pour le dire.» (*La Décade*, n° 66 : 367)

Le Gouvé adhère explicitement aux idées de Le Brun en distinguant les domaines d'activité de chaque sexe et il mobilise les mêmes métaphores pour désigner leurs capacités propres. Dans l'avant-propos de son poème intitulé *Le Mérite des femmes*, (1801), il développe plus nettement sa foi en des rôles assignés par la Nature :

«Quoique je me plaise à soutenir la cause des femmes, je ne leur accorde point une supériorité que la nature semble leur avoir refusée ; je ne veux que leur conserver le rang qu'elles doivent occuper dans la société, en démontrant qu'elles en sont le charme, comme nous en sommes l'appui.» (Le Gouvé, 1837 : XXXIV)

Selon lui, les femmes réalisent leur destin par l'amour qu'elles suscitent et par l'impression qu'elles provoquent chez l'homme. À ce titre, Le Gouvé revendique pour les femmes le droit d'écrire comme un des moyens qui les aident à remplir leur rôle :

«Les Belles faites pour charmer,
Par tous les moyens de séduire
Ont droit d'assurer leur empire ;
On se plaît à les lire autant qu'à les aimer.» (*La Décade*, n° 68 : 491)

Les écrits des femmes sont ainsi envisagés comme un moyen de séduction, un outil de plus au service de l'amour. La permission qui leur est accordée contribue en fait à renforcer la délimitation de rôles prédestinés et complémentaires. Dans *Le Mérite des femmes*, Le Gouvé reprend cette idée :

«Est-ce un jeu de l'esprit qu'elle doit s'interdire ?
Peut-être on aime mieux, quand on sait bien le dire.

Laissons-la donc sans crainte exercer à son tour
Un art qui peut tourner au profit de l'amour.» (Le Gouvé, 1837 : 38)

C'est pour exprimer sa reconnaissance envers les femmes qu'il souhaite convaincre Le Brun :

«Nous leur devons l'amour, l'espoir, et le bonheur ;
Sachons leur pardonner le talent et la gloire.» (*La Décade*, n°68 : 491)

Ce n'est pas au nom d'un droit naturel que Le Gouvé pense persuader Le Brun des droits des femmes à écrire, mais par simple souci de justice, une justice dont seuls les hommes peuvent faire bénéficier l'autre sexe. Il sollicite une grâce pour les femmes qui sont et resteront toujours la source de la sérénité et du bonheur conjugal.

La même vision se trouve chez d'Algebra, qui croit que les femmes, comme elles inspirent l'amour, ont aussi le droit de le célébrer :

«Quelle aveugle erreur en ce jour,
Sans pitié, voudrait interdire
Le droit de célébrer l'amour
Au sexe charmant qui l'inspire ?» (*La Décade*, n° 72 : 171)

Comme celle de Le Gouvé, son intervention prend la forme plus d'une sollicitation que d'une revendication d'un droit certain, ou un désaccord radical avec la thèse de Le Brun. D'une part, les femmes peuvent entrer dans le domaine de l'art, le «sanctuaire d'Apollon», mais à condition d'être accompagnée d'un homme :

«Avec son amant qu'une belle
Puisse du moins y pénétrer !» (*Ibidem.*)

D'autre part, leur présence est jugée bénéfique pour les hommes puisque l'influence réciproque des sexes est selon d'Algebra favorable à la création artistique :

«Vers ce temple si désiré,
On marche mieux de compagnie.
D'un regard on est inspiré,
Un baiser donne du génie.» (*Ibid.* : 172)

C'est finalement par l'insistance sur le statut des femmes comme Muses que s'achèvent les propos d'Algébra. Il adhère explicitement à Le Brun qui ne reconnaît aux femmes que le statut de Muse inspiratrice :

«Voulez-vous ressembler aux Muses ?
Inspirez ; mais n'écrivez pas.» (*La Décade*, n° 65 : 298)

Étant toujours la muse, l'inspiratrice et la consolatrice du poète, la femme ne possède jamais de parole propre. Lorsqu'elle écrit, elle s'écarte du rôle qui lui est traditionnellement attribué dans l'univers de la poésie c'est-à-dire celui du médium de la parole divine et poétique. Même si la capacité de la création poétique leur est reconnue, les femmes ne sont aptes qu'à écrire les genres les plus mineurs et les plus légers comme l'idylle, la romance ou l'élégie. L'idée est ainsi développée par Le Gouvé :

«Il est vrai que ce sexe, au rives d'Aonie,
Ne pourrait, de ta lyre égalant l'harmonie,
Par une image neuve, un mot audacieux,
De la langue étonnée agrandir le génie,
Et peindre la Nature en vers majestueux.
Des travaux imposants il trompe l'énergie:
Mais la douce romance, et la tendre élégie,
Il sait bien les saisir, et faire tour-à-tour
Parler en vers charmants et la grâce et l'amour.» (*La Décade*, n° 68 : 491)

Les femmes sont ainsi situées hors du champ de l'intelligence créatrice.

Dans de telles perspectives, l'acte d'écrire n'est vu ni comme un moyen pour les femmes de faire valoir leurs capacités, ni comme un effort pour se

libérer de leur destin traditionnel. Il est un autre moyen de séduire, de charmer et d'inspirer l'amour. La voix revendiquée comme telle se présente comme un don naturel pour que la femme puisse remplir sa fonction. Vue comme un don de la Nature, et alors qu'on précise sur quel air elle doit chanter, cette voix semble plus le vecteur d'une assignation que d'une libération. Elle est sollicitée dans le cadre des vertus féminines pour ajouter aux charmes qui conduiront les hommes au bonheur.

Conclusion

Revendiquer la voix pour les femmes, c'est tendre à leur reconnaître la capacité de penser et de s'exprimer. (Wagner, 2001 : 15) Ce que les intervenants avaient compris mais dont Le Brun évite de tenir compte, c'est que désormais les femmes contestent davantage leurs oppressions et cherchent à bénéficier de la modernité, et qu'il devient donc plus difficile de leur ôter leurs droits. La Chabeaussière semble en avertir Le Brun. Il compare la renommée de «Le Brun Pindare» à celle d'Orphée¹ dont il évoque l'art mais aussi la mort. Il l'avertit des dangers qu'il court dans «une guerre» contre les «femmes auteurs» :

«En armant le courroux de nos femmes auteurs,
Crains d'imiter en tout le chantre de la Thrace,
Le Brun ! c'est bien son art que ta voix nous retrace ;
Ne nous rappelle pas sa fin et ses malheurs.» (*La Décade*, n°70 :
49)

Parmi les différentes versions de la mort d'Orphée, la Chabeaussière adopte visiblement celle qui l'attribue aux Bacchantes ou aux Ménades qui, jalouses de sa fidélité à Eurydice, en éprouvèrent un vif dépit et le déchirèrent. La comparaison est lourde, les femmes auteurs sont présentées cruelles, sauvages et capables de meurtre tandis que Le Brun est incarné en Orphée. La hantise de voir les femmes sortir de la sphère privée provoque

1. Poète et musicien légendaire de l'Antiquité grecque.

une solidarité masculine qu'on constate dans ce poème de la Chabeaussière. Toutes les rivalités et les jalousies se fondent dans la crainte commune de voir des rivales de l'autre sexe dans le haut lieu de la création littéraire mais aussi dans la sphère autre que domestique.

Vu cette complexité des idées et des positions, la querelle ne pouvait s'arrêter à ce stade. C'est pourquoi, un an après, Constance Pipelet¹ écrit, lit et publie son *Épître aux femmes*. Si les intervenants dans la querelle restent dans le champ littéraire et si leurs idées ne peuvent qu'indirectement être transférées aux champs social et politique, Constance Pipelet souligne que le sujet principal du débat est le droit des femmes et que l'enjeu des controverses est la domination masculine. Sujet qui mérite d'être étudié séparément.

Bibliographie

Almanach des Muses pour l'an V de la République, 1797 vieux style, Paris, chez Louis, an V, 1797.

Annales de la République française depuis l'établissement de la Constitution de l'an trois, t. 6, Paris, an VII, section XII, n° XVIII, pp. 423-432.

BOULAD-AYOUB Josiane, (2003), *La Décade philosophique comme système 1794-1807*, Presses Universitaires de Rennes.

CABANIS Pierre, (1824), *Rapports du physique et du moral de l'homme*, 5^e mémoire, *Œuvres Complètes*, volume 3, Firmin Didot.

COLWILL Elizabeth, (1996), «Women's empire and the sovereignty of men in *La Décadephilosophique 1794-1807*», in *Eighteenth Century Studies*, vol. 29, n° 3.

Journal des dames et des modes, LX, 25 novembre 1797 (V frimaire an VI).

La Décade philosophique, littéraire et politique, n° 66, 30 pluviôse, (19 fév.1796.v.s.), 4^e année républicaine, 2^e trimestre, p. 367.

La Décade philosophique, littéraire et politique, N°68, 20 ventôse, (10 mars 1796.v.s.), 4^e année républicaine, 2^e trimestre, p. 491.

1. Constance Pipelet, future princesse de Salm, (1767-1845), femme auteur française dont le poème intitulé *l'Épître aux femmes* (1797), sa réaction à la querelle des femmes poètes, est aujourd'hui considéré un des textes précurseurs dans la défense des droits des femmes.

- La Décade philosophique, littéraire et politique*, n° 69, 30 ventôse, (20 mars 1796.v.s.), 4^e année républicaine, 2^e trimestre, p. 563.
- La Décade philosophique, littéraire et politique*, n° 70, 10 germinal, (30 mars 1796.v.s.), 4^e année républicaine, 3^e trimestre, p. 49.
- La Décade philosophique, littéraire et politique*, n° 72, 30 germinal, (19 Avril 1796.v.s.), 4^e année républicaine, 3^e trimestre, pp. 171-2.
- La Décade philosophique, littéraire et politique*, n° 73, 10 floréal, (29 avril 1796.v.s.), 4^e année républicaine, 3^e trimestre, p. 235-6.
- La Décade philosophique, littéraire et politique*, n° 8, 20 frimaire, (10 décembre 1796.v.s.), 5^e année républicaine, 1^e trimestre, p. 235-6.
- FRAISSE Geneviève & Michelle PEROT (dir.), (2002), *Histoire des femmes en Occident, Le XIX^e siècle*, Perrin.
- GODINEAU Dominique, (2011), «Le genre de la citoyenneté, ou quelle identité politique pour les femmes pendant la Révolution ?», *Genre, femmes, histoire en Europe*, Presses universitaires de Paris-Ouest.
- HOFFMANN Paul, (1995), *La femme dans la pensée des Lumières*, Genève, Slatkine Reprints.
- KITCHIN Joanna, (1966), *Un journal philosophique : La Décade*, thèse pour le doctorat d'université présenté à la faculté des Lettres et Sciences humaines de l'université de Paris, imprimé par F. Paillart, Abbeville.
- KNIBIEHLER Yvonne, (2003), «Les médecins des Lumières et la "nature féminine"», *Combats de femmes 1788-1799*, Évelyne Morin-Rotureau, Autrement «Mémoire/Histoire», pp. 127-141.
- LABOUÏSSE-ROCHEFORT Jean-Pierre, (1844), *Trente ans de ma vie (1795-1826)*, ou Mémoires politiques et littéraires, Toulouse.
- LE BRUN Poncé-Écouchard, (1811), *Œuvres Complètes*, mises en ordre et publiés par P.L. Guingéné, tome troisième, Paris, imprimerie de Crapelet.
- LE GOUVÉ Gabriel, (1837), *Le Mérite des femmes*, précédé d'une notice par Le Gouvé le fils, Paris, Camuzeaux Libraire-éditeur.
- MARECHAL Sylvain, (2007), *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, texte présenté par Bernard Jolibert. Suivi des Réponses de Marie-

- Armande Gacon-Dufour et Albertine Clément-Hémery, 1801, l'Harmattan.
- PASCAL Jean-Noël, (2010), «Les Muses à l'assaut du Pinde», *Orage*, n° 8, pp. 341-360.
- PLANTÉ Christine, (1989), *La Petite Sœur de Balzac*, *op.cit.*
- , (1989), «Constance Pipelet : la Muse de la Raison et les despotes du Parnasse», *Les Femmes et la Révolution française*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, t.1, pp. 285-295.
- , (1994), «Quel compte donc fais-tu des femmes ?», *Romantisme*, V. 24, n° 85, pp. 67-78.
- RÉTIF DE LA BRETONNE Nicolas-Edme, (1784), *La paysanne pervertie ou les dangers de la ville*, t. 2, imprimé à La Haie.
- RÉGALDO Marc, (1976), *Un milieu intellectuel : La Décade philosophique*, atelier de reproduction des thèses université Lille III.
- REID Martine, (2010), *Des femmes en littérature*, Belin.
- , (2011), *Les femmes dans la critique et l'histoire littéraires* (dir), Honoré Champion.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, (1762)[2009], *Émile ou de l'Éducation*, introduction par André Chartrak, Flammarion.
- , (2007), *Émile et Sophie ou les solitaires*, texte faisant suite à l'*Émile* mais paru à titre posthume (1781), Honoré Champion.
- ROUSSEL Pierre, (1775), *Système physique et moral de la femme*, chez Vincent imprimeur-libraire de la rue Mathurins.
- VOVELLE Michel, (1999), *Nouvelle histoire de la France contemporaine. 1, La chute de la monarchie 1787-1792*, «Points. Histoire», Seuil.
- WAGNER Jacques, (2001), «La voix pensée, la voix représentée, la voix pratiquée dans la culture et la littérature françaises de 1713 à 1875», *La voix dans la culture et la littérature française 1713-1875*, études réunies et présentées par Jacques Wagner, Clermont Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal.
- WORONOFF Denis, (1972), *Nouvelle histoire de la France contemporaine. 3, La République bourgeoise de Thermidor à Brumaire 1794-1799*, «Points. Histoire», Seuil.